



Madame Hadja Lahbib,

Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes.
Rue des Petits Carmes 15 - 15ème étage
1000 Bruxelles-Belgique

Courriel : grouperacinesetdignite@protonmail.com

Site internet : grouperacinesetdignite@protonmail.com

Le 13 septembre 2023,

Objet : Dossier des enfants roumains-adoptions illégales

Madame Hadja Lahbib, Ministre des affaires étrangères, des affaires Européennes,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous sommes un groupe de victimes nés Roumanie dès les années 1960. Nous avons créé le groupe Racines&Dignité afin de dénoncer la mise en place d'un commerce d'enfants et les atteintes aux droits de l'enfant dont nous avons fait l'objet.

Nous sommes :

- Issus de trafic légalisé dans le cadre de l'adoption internationale,
- Retirés de notre pays et de nos proches par des ONG pour des hospitalisations sur une courte durée avec des visas médicaux. Nous ne sommes jamais retournés dans nos familles biologiques en Roumanie, les autorités roumaines nous ont déclarés disparus. Le dossier est classé secret.

Notre groupe unit des victimes en France et en Belgique.

Madame la Ministre, nous nous permettons de vous solliciter suite à une résolution adoptée en 2022 au Parlement qui n'a pas été activée et à l'interpellation de la députée N-VA Madame Yngvild Ingels concernant les adoptions illégales d'enfants volés en Belgique.

Il semblerait que le cas des enfants roumains n'est pas évoqué dans votre enquête.



Afin de vous éclairer sur le dossier des enfants roumains, nous vous communiquons un rapport avec des annexes prouvant l'organisation à grande échelle de notre traite d'enfants dans le cadre des adoptions internationales.

Sachez, que ces documents ont été adressés à plusieurs membres de la chambre des parlementaires à Bruxelles en 2022. Nous n'avons eu aucun retour à ce jour.

De plus, nous voulons rajouter des informations complémentaires qui vous seront utiles :

1) La France a enquêté sur les archives diplomatiques, nous vous transférons le résumé.

Il nous semble très important de vous communiquer une information mentionnée dans les archives rapatriées de l'ambassade de France à Bucarest (1981-1995).

En 1991, une note de l'ambassadeur pour le consul à la suite d'une réunion entre ambassadeurs des pays de la CEE en poste à Bucarest. « ***Telle que pratiquée actuellement, et si nous ne faisons rien, l'adoption internationale est une bombe à retardement qui nous pétera à la figure, lorsqu'une réaction nationaliste inévitable se fera sentir en Roumanie*** ».

L'ambassade belge a dû très certainement participer à cette réunion.

2) Enfin, le 27 avril 2023 nous avons adressé un courrier ci-joint à Monsieur Ladislav Hamran, Président d'Eurojust pour une mise en place d'une collaboration transfrontalière avec les autorités judiciaires franco-belges sur le traitement du dossier des enfants roumains qui relève du crime organisé. Notre demande en tant que victimes, particuliers a été rejetée. Nous vous demandons en tant que Ministre des affaires étrangères de faire une demande de facilitation de collaboration à Eurojust.

Notre groupe reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

En attente de votre réponse,

Nous vous prions d'agréer Madame Hadja Lahbib Ministre des affaires étrangères, des affaires Européennes, nos plus respectueuses salutations.

Le groupe Racines&ignité

Mme Marion Le Roy
M. Matthieu Le Tousse
Mme Juliette Mayer
M. Ludovic Boutonnet
M. Ovidiu Ailloud
Mme Ionela Demolin
M. Lucian Voinea
Mme Elena Tatoveanu
Mme Ana Radu